



PRÉFET DE LA GIRONDE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Nouvelle - Aquitaine

SEI/DE3S/DE

Bordeaux, le 30 JUIL. 2024

Affaire suivie par :

MAGALI LESPILETTE

Tél. : 07 61 53 73 35

Courriel : magali.lespilette@developpement-durable.gouv.fr

Le Préfet de la Gironde

à

Destinataires in fine

Objet : construction d'un poste 225 000/63 000 volts sur la commune de Mérignac (33) et de ses raccordements sur la ligne 225 kV BRUGES-PESSAC dérivation GARIES et en 63 KV sur le poste de Mérignac.

PJ : Demande de RTE Réseau de Transport d'Électricité du 3 juillet 2024

Au titre de sa mission de gestionnaire du réseau public de transport d'électricité, RTE Réseau de transport d'électricité a présenté le projet de construction d'un poste 225 000/63 000 volts GALUS raccordé en coupure de la liaison 225 000 volts BRUGES-GARRIES-PESSAC et son raccordement souterrain en 63 000 volts au poste de MERIGNAC dans le département de la Gironde.

Ce projet fait partie intégrante d'une étude élargie au sein de la Métropole de Bordeaux, en restructurant le raccordement des 3 postes stratégiques de la Glacière, Talence et Médoquine. Le réseau de transport électrique 225 000 / 63 000 volts, qui contourne Bordeaux par l'Ouest au niveau de la rocade A630, s'appuie sur des ouvrages aériens anciens et dont les pylônes en acier noir présentent des signes de corrosion liés aux vents forts. Cette contrainte patrimoniale concerne les liaisons entre BRUGES et PESSAC, dont la liaison 63 000 volts MÉRIGNAC – PESSAC, qui est l'une des deux alimentations du poste de MÉRIGNAC et constitue le déclencheur du projet.

Le Ministère de la Transition Énergétique a donné son accord sur la justification technique et économique du projet le 4 juin 2024. En application de la circulaire ministérielle du 9 septembre 2002, ce projet doit faire l'objet d'une concertation préalable aux procédures réglementaires afin de permettre aux parties prenantes d'exprimer leurs remarques et observations éventuelles avant validation du contenu des travaux projetés.

Dans le cadre de la procédure de concertation, Réseau de transport d'électricité (RTE) a élaboré des analyses multi-critères afin d'identifier les différentes solutions envisageables. L'aire d'étude envisagée par le maître d'ouvrage est détaillée dans le dossier ci-joint ainsi que l'emplacement du poste et les fuseaux de raccordement que RTE considère de moindre impact et qu'il propose de retenir pour les études de détails du tracé.

Dans le cadre de l'application de la circulaire, et compte tenu de la faible longueur de la ligne de raccordement et de l'implantation du poste proposée sur des parcelles à faibles enjeux, cette concertation se fait exceptionnellement par courriel.

Je vous remercie de bien vouloir me communiquer **avant le 15 septembre 2024** votre avis ou vos éventuelles observations sur le dossier joint, en les adressant :

– par courrier postal à la *Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, Division énergie, Immeuble Le Pastel – 22 rue des Pénitents Blancs – CS 53218 – 87032 Limoges cedex 1*

– ou par messagerie électronique (en indiquant les références P 263 dans le corps de votre mail) à consultations-energie.boites-fonctionnelles.dreal-nouvelle-aquitaine@developpement-durable.gouv.fr


Après retour de vos observations, je déciderai ou non de valider l'aire d'étude présentée et de fixer le fuseau de cette nouvelle liaison souterraine.

Mes services sont à votre disposition pour tout complément d'information.

Le Préfet,

Pour le Préfet et par délégation,
la Secrétaire Générale

Aurore Le BONNEC



Liste des destinataires :

- Préfecture de la Gironde M. le Chef du Service interministériel des affaires civiles de défense de Gironde
- M. le Préfet de la Gironde Services des procédures environnementales
- DDCS Gironde
- DDPP Gironde
- TERÉGA Direction Opérations Région de Bordeaux
- M. le Directeur Orange DTSI / DI Pôle CEM
- M. le Directeur de Réseau de transport d'électricité Centre développement et ingénierie
- Direction Départementale des Territoires et de la Mer, services
- DREAL nouvelle-aquitaine, service patrimoine naturel
- DREAL nouvelle aquitaine, service aménagement habitat et construction
- M. Le Directeur De l'établissement du service d'infrastructure de la défense de BORDEAUX DIV PLAN / BACSD / Cellule Urbanisme
- Monsieur le Directeur Général d'ENEDIS Aquitaine Nord Direction Technique
- M. le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours
- SNCF
- DIR Atlantique
- UD33
- ARS33
- M. le Directeur de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine - UDAP de la Gironde
- M. le Directeur Régional des Affaires Culturelles Service Régional de l'Archéologie
- M. le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie
- Mme la Présidente de la Chambre de métiers et de l'artisanat
- M. le Président du Conseil Départemental Centre technique départemental
- M. le Président du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine
- Bordeaux Métropole
- M. le Maire de Mérignac
- GRDF
- M. le Directeur de Régaz-Bordeaux
- Bordeaux Euratlantique
- TDF
- Bouygues
- ILIAD-FREE, réseau FREE
- SFR
- Alexandra Martin, députée de la 1ère circonscription de la Gironde
- M. Hervé GILLÉ Sénateur de la Gironde
- KEOLIS
- SEPANSO

